

# LA MODERNISATION EN ACTIONS

## Modernisation de l'action publique

La MAP et sa traduction au MEN : PMMS et évaluations

CTMEN

11 juillet 2013



ministère  
éducation  
nationale



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



- **Audit de la RGPP**
  - Présenté au premier ministre le 25 septembre 2012, l'audit réalisé par les IGF, IGA, IGAS dresse le bilan de la RGPP et présente des préconisations pour la conduite d'une nouvelle étape de réforme de l'Etat.
  
- **Commande du Premier ministre aux ministères**
  - Chaque ministère a été interrogé durant l'été 2012 sur les pistes d'action qu'il souhaitait développer en matière de décentralisation, déconcentration, modernisation.
  - Au MEN, les académies, via les contributions de recteurs et de SGA et les services centraux, ont été associés à la préparation de la réponse du Ministre.
  
- **Séminaire gouvernemental du 1<sup>er</sup> octobre 2012 : lancement de la MAP**
  - Une feuille de route interministérielle
  - Une nouvelle organisation et de nouvelles instances pour piloter la modernisation
  - De nouveaux outils et un calendrier
  
  - **Les leçons tirées de la RGPP : une démarche plus globale et partenariale, faisant davantage appel à l'implication des ministères et à la capacité de proposition des agents.**



# L'organisation de la MAP

## ■ Pilotage par Matignon

- Les entités chargées de la modernisation de l'action publique, notamment la DGME et la DISIC, sont regroupées dans le SGMAP et sont rattachées au Premier Ministre. Elles sont mises à la disposition de la Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique.
- Un comité interministériel fixe les orientations (CIMAP) et suit l'avancement des réformes.

## ■ Responsabilité des ministres

- Chaque ministre est responsable de l'amélioration permanente de l'administration qu'il dirige

## ■ Calendrier de la MAP

- CIMAP : 20 décembre, 4 avril , 17 juillet
- Entre les CIMAP réunions bilatérales SGMAP –ministères
- Réunions en Régions sur les questions liées à l'administration territoriale



- **Un programme en trois grands objectifs déclinés dans une dizaine de chantiers interministériels**
  - Ecouter les agents/ les usagers et simplifier
  - Opérer la transition numérique
  - Transformer l'administration
  
- **Deux démarches principales pour les ministères**
  - Les évaluations partenariales des politiques publiques
  - La conception et le suivi du Programme ministériel de modernisation et de simplification (PMMS)



# La MAP et sa traduction au MEN : les évaluations

- **La démarche des évaluations partenariales :**
  - Un diagnostic partagé entre les administrations, les collectivités, les associations concernées par la politique évaluée
  - Un plan d'actions intégrant tous les acteurs
  
- **Pour 2013, le MEN a proposé à l'évaluation partenariale 4 politiques publiques :**
  - Vague 1 : premier semestre
    - Scolarisation des enfants en situation de handicap
    - Education prioritaire
  - Vague 3 Deuxième semestre :
    - Le décrochage
  - Vague 4 : fin d'année
    - Insertion professionnelle et relations école- entreprise



## 36 évaluations lancées dans la première vague

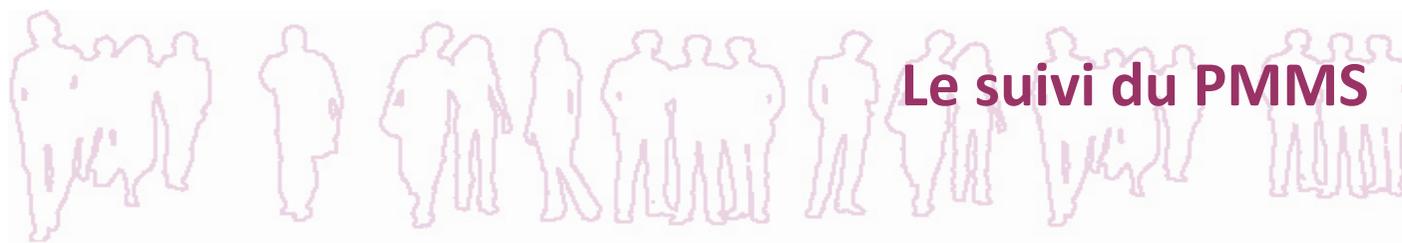


1. La gouvernance et le pilotage de la communication gouvernementale
2. L'appui aux entreprises à l'international
3. **La scolarisation des enfants en situation de handicap**
4. **La politique d'éducation prioritaire**
5. La gestion de l'aide juridictionnelle
6. Les politiques d'aide aux entreprises : les aides individuelles directes, les acteurs du développement économique local
7. Le pilotage de la politique en faveur de l'économie sociale et solidaire
8. L'efficience de la gestion des prestations d'assurance maladie
9. La gouvernance de la politique de la petite enfance et du soutien à la parentalité
10. Architecture, ciblage et efficacité des aides à la famille
11. La gouvernance territoriale des politiques d'insertion et de lutte contre l'exclusion
12. Le pilotage de l'allocation aux adultes handicapés
13. La territorialisation de la politique du logement
14. La politique maritime
15. La politique d'intégration
16. La politique de l'eau
17. Les aides financières aux contrats de formation par alternance
18. La formation professionnelle des demandeurs d'emploi
19. Evaluations dans le cadre du livre blanc sur la défense et la sécurité nationale
20. L'optimisation de la gestion des prestations en faveur des anciens combattants
21. Le bilan de la réforme de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre des monuments historiques
22. La politique de soutien à la vie étudiante
23. La politique de développement agricole
24. Affectation et mobilité des fonctionnaires sur les territoires
25. Les dispositifs d'incitation fiscale à l'investissement outre-mer
26. Le soutien au sport professionnel
27. La politique territoriale de l'emploi
28. Le pilotage territorial de la politique de prévention et de lutte contre les drogues et la toxicomanie
29. L'organisation et le pilotage des réseaux à l'étranger
30. La gouvernance de la protection de l'enfance
31. La gestion de la politique de sécurité sanitaire des aliments
32. La tarification des établissements et services médico-sociaux pour personnes handicapés
33. La politique territoriale d'incendie et de secours
34. La police de l'environnement
35. L'organisation du soutien au spectacle vivant
36. La coordination de l'action internationale en matière d'enseignement supérieur et de recherche



# La MAP et sa traduction au MEN : le PMMS présenté au CIMAP d'avril 2013

- Il s'organise en 2 volets, demandés par le SGMAP
  - Amélioration du service aux usagers
  - Modernisation du fonctionnement et de l'organisation des services
- Le PMMS n'est pas exhaustif des projets de modernisation du ministère : il ne rassemble que 35 projets
- Il est prévu une actualisation annuelle au rythme de l'avancement des projets.



- **Une comitologie est mise en place :**
  - **Comité de suivi au rythme des CIMAP : les directions et services de centrale et des représentants des académies**
  - **Comité stratégique annuel présidé par le Ministre**
  - **Réunions et groupes de travail thématiques**
  
- **Animation des travaux :**
  - **La mission de la modernisation et des politiques locales est chargée du suivi des travaux**
  - **Les chefs de projets identifiés par les Directions ont été réunis en séminaire le 19 juin**
  - **Un outil de gestion partagée de projets sera mis à leur disposition (G2P)**

## Volet 1 / Axes 1-2 : amélioration du service

Identification du projet			Pilotage
Objectifs	Projet	Code projet	Structure pilote
<b><u>U. Amélioration du service aux citoyens et aux usagers</u></b>			
<b>U1 Mesures de simplification des démarches « usagers »</b>			
Simplifier les démarches usagers	Développer la télé-inscription des élèves pour l'entrée au lycée	<b>U1 TEEL</b>	DGESCO
	Mettre à disposition des parents des téléservices "scolarité"	<b>U1 TESS</b>	DGESCO
	Dématérialiser le livret scolaire du baccalauréat	<b>U1 LISB</b>	DGESCO
	Permettre aux recteurs de mettre en place des visioconférences et/ou webconférences pour les épreuves orales du baccalauréat	<b>U1 VIOB</b>	DGESCO
	Dématérialiser les dossiers de VAE	<b>U1 DVAE</b>	DGESCO
Améliorer la relation usagers	Garantir la qualité de l'accueil et de la relation à l'utilisateur	<b>U1 QARU</b>	MMPL
	Moderniser et simplifier les échanges de courrier entre l'administration et l'utilisateur	<b>U1 ECCU</b>	MMPL/STSI
Simplifier les démarches des entreprises	Simplifier les relations entre l'école et les entreprises en dématérialisant les conventions de stage	<b>U1 DECS</b>	DGESCO
<b>U2 Simplification des processus et des normes</b>			
Simplifier les processus	Simplifier le livret personnalisé de compétences	<b>U2 LIPC</b>	DGESCO
Simplifier les normes et maîtriser le nombre de commissions	Simplifier les normes et maîtriser le nombre de commissions	<b>U2 NONC</b>	SG/Mission de coordination et de synthèse

## Volet 1 Axe 3 : transition numérique

Identification du projet			Pilotage
Objectifs	Projet	Code projet	Structure pilote
U3 Stratégie ministérielle en faveur de la transition numérique et la publication des données (décisions CIMAP n°27 à 38)			
Mettre en place un service public de l'enseignement numérique	<i>La gouvernance de la stratégie numérique du MEN est en cours d'élaboration (un COPIL associant le SGMAP ). Le MEN engage des transformations de grande ampleur qui auront des effets à moyen et long termes, en particulier s'agissant des opérateurs. Le plan détaillé sera communiqué en septembre 2013.</i>		
Simplifier le travail des agents en dématérialisant	Projet SIRHEN	U3 SIRH	Direction programme
	Dématérialiser l'élaboration et le contrôle des actes administratifs et budgétaires des EPLE	U3 ELCA	MMPL/STSI
	Développer les Intranet ministériel et académiques	U3 INMA	DELCOM/MMPL/STSI
	Généraliser le vote par internet aux élections professionnelles	U3 VOIE	DGRH/STSI

## Volet 2 Axe 1 : amélioration de l'organisation et du fonctionnement/ fonctions support

Identification du projet			Pilotage
Objectifs	Projet	Code projet	Structure pilote
<b><u>O. Amélioration de l'organisation et du fonctionnement des administrations dans le respect de la trajectoire fixée pour les finances publiques</u></b>			
<b>0.1 Professionnalisation des fonctions support du ministère</b>			
<b>Renforcer le pilotage des fonctions supports</b>	<b>Mettre en place un dispositif de contrôle interne pour la maîtrise des risques</b>	<b>01 COMR</b>	SG
	<b>Renforcer le pilotage budgétaire</b>	<b>01 PIBU</b>	DAF
	<b>Améliorer la qualité comptable en EPLE et renforcer le pilotage financier</b>	<b>01 QUCE</b>	DAF
	<b>Rénover la gouvernance réseau des missions nationales des systèmes d'information "UNE équipe nationale"</b>	<b>01 GOMN</b>	STSI
	<b>Mettre en place et suivre une stratégie ministérielle de publication</b>	<b>01 STMP</b>	SG/Mission de coordination et de synthèse
<b>Rationaliser et organiser les fonctions supports</b>	<b>Optimiser l'organisation des achats</b>	<b>01 OPOA</b>	SAAM/Achats
	<b>Participer à la mutualisation interministérielle de la reprographie</b>	<b>01 MUIR</b>	SAAM D
	<b>Mettre en place le réseau des CSP logistique des concours</b>	<b>01 CSPC</b>	SIEC/SAAM
	<b>Mettre en œuvre la politique de rationalisation immobilière</b>	<b>01 RAIM</b>	SAAM C3
	<b>Refondre l'organisation et les processus de dépense</b>	<b>01 ORPD</b>	DAF
	<b>Mettre en place et suivre le Plan administration exemplaire</b>	<b>01 PLAE</b>	SG/Mission de coordination et de synthèse

## Volet 2 Axe 2/3: redéfinition du rôle, des moyens et de l'organisation des services/simplification du paysage des opérateurs

Identification du projet			Pilotage
Objectifs	Projet	Code projet	Structure pilote
O.2 Redéfinition du rôle, des moyens et de l'organisation des administrations centrales et déconcentrées du ministère			
Poursuivre les mouvements de réorganisation des services	Réorganiser la fonction "pensions« dans les académies	02 EPVE	DAF/DGRH
Accroître le périmètre de responsabilité des acteurs déconcentrés dans le cadre d'une gouvernance rénovée	Optimiser le dialogue de gestion et de performance et développer la contractualisation avec les académies	02 DIGP	DGESCO B2/SAAM C
	Faire évoluer les activités des DSDEN pour les adapter aux nouvelles missions des DASEN	02 DSDE	DGRH/DGESCO/DA F/MMPL
Améliorer les instruments et les processus de coordination entre l'Etat et les CT	Améliorer la coordination Etat/CT en matière éducative	02 COCT	MMPL2/DGESCO/D EPP
O.3 Simplification du paysage des opérateurs et optimisation de la gouvernance et de la tutelle de ces structures en cohérence avec le chantier interministériel relatif aux opérateurs décidé en CIMAP du 18 décembre 2012			
<p><i>La gouvernance de la stratégie numérique du MEN est en cours d'élaboration (un COPIL associant le SGMAP ). Le MEN engage des transformations de grande ampleur qui auront des effets à moyen et long termes, en particulier s'agissant des opérateurs. Le plan détaillé sera communiqué en septembre 2013.</i></p>			

## Volet 2 Axe 4: rénovation des conditions de GRH et du dialogue social/ Structuration et pilotage de la réforme

Identification du projet			Pilotage
Objectifs	Projet	Code projet	Structure pilote
<b>O.4 Rénovation des conditions de gestion des ressources humaines et du dialogue social</b>			
Anticiper les conséquences des nouvelles missions, nouvelles organisations sur les compétences et les profils	Mettre en place une culture qualité de service fondée sur l'analyse des processus	<b>04 CUQS</b>	MMPL
	Mettre en place les conditions de l'application de la loi sur le télétravail	<b>04 COAT</b>	DGRH/MMPL/STSI
Rénover le dialogue social	Consulter les organisations syndicales sur des chantiers majeurs	<b>04 ORSY</b>	Cab./SG/DGRH/DGESCO
Encourager et valoriser l'innovation des agents	Mettre en place des dispositifs d'encouragement de l'innovation des agents	<b>04 IMPU</b>	MMPL/DELCOM
		<b>04 REBP</b>	DGESCO- DRDIE
<b><u>P. Structuration et pilotage de la réforme</u></b>			
<b>P.1 Pilotage de la modernisation</b>			
	Mettre en place la gouvernance de la modernisation au sein du MEN	<b>P1 PMMS</b>	Cabinet/SG/MMPL



# Les agents publics dans la démarche MAP

## ■ Orientations interministérielles

- Faire de la modernisation de la gestion des ressources humaines des agents publics un levier de la réforme
- Poursuivre les cycles de concertation dans le cadre des travaux ouverts lors de la conférence sociale des 9 et 10 juillet 2012
- Associer les agents publics à la démarche de modernisation et faire confiance à leurs capacités d'innovation : **démarche ISAP**

## ■ Pour chaque ministère

- Définition de la démarche de consultation des agents sur « simplifier et innover »
- Lancement des programmes de valorisation des innovations des agents  
(MEN : Prix IMPULSIONS/ Prix Innovation DGESCO)